

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL202

présenté par
M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 44

Supprimer les alinéas 3 à 16.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec les modifications proposées dans le projet de loi "Egalité et citoyenneté".